



REFORME DU COLLEGE

La question de la grève dans le 1^{er} degré le 19 mai n'est-elle pas posée ?

Alors que nos collègues du 2nd degré seront en grève le 19 mai pour le retrait de la réforme du collège, **la question de la grève dans le 1^{er} degré n'est-elle pas posée ?**

Ce sont en effet bien les mêmes procédés de territorialisation et de remise en cause des statuts qui sont en cours dans les écoles, collèges et lycées !

Nous sommes TOUS concernés !

La réforme du collège, c'est :

- ▶ La suppression programmée des SEGPA,
- ▶ La mise en œuvre du cycle CM-6^{ème} qui conduit à la polyvalence entre enseignants du 1^{er} et du 2nd degré et met en cause toutes les règles statutaires de mutation et de promotion pour toutes les catégories,
- ▶ La mise en œuvre de la territorialisation contre le service public républicain et la fonction publique d'Etat (20% des contenus et des horaires d'enseignement seraient définis au niveau de chaque établissement...)

Obtenir le retrait de la réforme du collège, maillon de la réforme territoriale, **c'est préparer les conditions pour le retrait de toutes les mesures de territorialisation** : rythmes scolaires, PEDT, école du socle...

Lire [>ICI< le communiqué national du SNUDI FO](#)

Assez de la territorialisation ! La ministre doit retirer la réforme du collège, elle doit suspendre immédiatement les décrets Peillon/Hamon sur les rythmes scolaires et abandonner les PEDT.

Dans ces conditions, la question de la grève est posée dans le 1^{er} degré !

Le SNUDI FO 13 invite les collègues à se réunir dans les écoles pour discuter de cette proposition et prendre position.

Un préavis de grève est déposé pour toute l'éducation nationale.

Le SNUDI FO 13 contacte les autres organisations syndicales départementales du 1^{er} degré en lui soumettant cette proposition.